



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76607>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 24-76607

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DSNA DTI

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités aéroportuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Location de services de télécommunications opérationnelles (maintien de solutions historiques)

Description : Il s'agit de fournir un service de télécommunications de type téléphonie ou liaisons louées basées sur des technologies anciennes. Ce service doit être maintenu tant que la DSNA utilise ces technologies. La migration complète vers des technologies actuelles (de type IP) pouvant prendre du temps dans le contexte très règlementé du trafic aérien, des solutions de substitution à ces anciennes technologies maintenant les interfaces de communication sont également recherchées dans le cadre de cette consultation.

Identifiant de la procédure : 9328885a-ceac-4d73-ac52-860e953baa25

Identifiant interne : MPF-23-21005

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Location de services de télécommunications opérationnelles (maintien de solutions historiques)

Description : Location de services de télécommunications opérationnelles (maintien de solutions historiques)

Identifiant interne : 0001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La consultation donne lieu à un accord-cadre à redevance et à bons de commande, mono attributaire, sans montant minimum et avec montant maximum, en application de l'article R. 2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre peut être attribuer sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir RAPC

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir RAPC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60%

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se référer au DCE

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application de l'article R. 2142-4 du Code de la commande publique, il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public. Le candidat peut être une entreprise individuelle ou un groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. En application de l'article R. 2142-21 du code de la commande publique ; l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : Prestations pour la navigation aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du

budget annexe du contrôle et de l'exploitation aériens. Virement avec mise en paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le SFACT ou de la date de fin d'exécution des prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut de paiement dans les délais prévus par l'article R219212 du Code de la commande publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40euros. Sauf renoncement du titulaire, une avance est versée dans les conditions prévues aux articles R21913 à R219112 du Code de la commande publique. Les acomptes sont déterminés en application des articles R 219120 à R219122 du Code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : tribunal administratif de toulouse, 68 rue Raymond IV BP 7007, 31035, toulouse Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 62 73 57 57, Courriel : greffe.tatoulouse@juradm.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est de quatre (4) ans à compter de sa date de notification et est reconductible de manière tacite, quatre (4) fois par une période un (1) an. La durée totale du contrat ne pourra excéder huit (8) ans.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : DSNA DTI

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DSNA DTI

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DSNA DTI

Numéro d'enregistrement : 12006401900074

Ville : TOULOUSE CEDEX 1

Pays : France

Adresse électronique : isabelle.soule-lasserre@aviation-civile.gouv.fr

Téléphone : +33686986781

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2452c155-710c-48ad-85b3-fd216407556c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/07/2024 à 15:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024